

# Flash

**Juin 2023**

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* de juin :

1. Rendez-vous du Courtage de Lyon
2. « Epargne Info Service » connaissez-vous ce service ?
3. Tournée de formations avec notre Partenaire Factorielles
4. Délégués Commerciaux / Recrutement en cours chez Optimum Vie
5. Evolution du coût des consultations chez les médecins cet automne
6. **Dossier « Retraites »** : Rapport de la Cour des comptes : les femmes perçoivent des pensions de retraite 28 % plus faibles que celle des hommes
7. Fraude sociale : que contient le plan de lutte du gouvernement ? (Source Prévisima)
8. **Optimum Gestion Financière** : Les banques centrales arrivent-elles en bout de course ?

## Rendez-vous du Courtage de Lyon

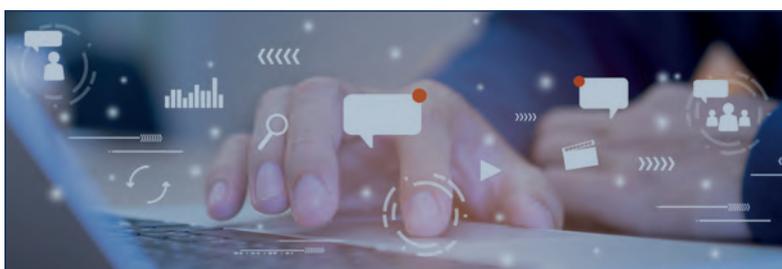


Un grand merci à tous nos partenaires actuels et futurs qui sont venus nous rendre visite lors de cette journée au centre des congrès de Lyon ce 20 juin.

L'occasion pour beaucoup de venir compléter des informations sur notre gamme et nos solutions mais aussi de faire connaissance avec notre nouvelle déléguée régionale, **Marina Gauthier**, parmi nous depuis 1 mois.

**Un grand merci à tous pour votre visite.**

## « Epargne Info Service » connaissez-vous ce service ?



Depuis 2010, vous pouvez accéder à « **Epargne Info Service** » une plateforme créée par l'AMF - Autorité des marchés financiers - pour répondre aux questions sur les produits d'épargne financière, les intermédiaires financiers ou encore les possibles arnaques à l'investissement.

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/lamf-et-vous/epargne-info-service>

## Tournée de formations avec notre Partenaire Factorielles

C'est parti... depuis la fin mai nous avons entamé notre tournée de formation dans nos 7 régions et c'est comme à l'accoutumée une réussite grâce à votre présence, la qualité de la prestation de notre formateur mais aussi la pertinence du contenu qui colle à l'actualité.

Il nous reste encore quelques villes avant la fin du mois de juin ; Nancy, St Priest (69) et Brignoles pour boucler notre périple et vous apporter des informations pertinentes sur :

- La réforme des retraites... temps forts et points clés.
- La réforme de la CIPAV
- Connaître les experts comptables pour mieux les approcher

Ces formations vous permettent de cumuler 7 h au titre de la DDA et sont offertes par Optimum Vie.

Merci à tous nos participants et au plaisir de vous rencontrer pour les 3 dernières réunions à venir.



Factorielles

## Délégués Commerciaux / Recrutement en cours chez Optimum Vie

Afin de vous apporter des visites régulières et un meilleur suivi dans vos régions respectives nous avons lancé avec un partenaire spécialisé un recrutement dans plusieurs régions :

- Grand Est
- Occitanie
- Ouest

Nous espérons pouvoir prochainement vous annoncer la présence d'un(e) nouveau(elle) délégué(e) sur votre région



## Evolution du coût des consultations chez les médecins cet automne

Le tarif des consultations médicales va augmenter de 1,50 euro à l'automne 2023.

Le « règlement arbitral » qui régit les rapports entre médecins libéraux et l'Assurance maladie prévoit pour les médecins généralistes, que la consultation de base passera de 25 euros à 26.50 euros, (hausse de +6 %) et que les consultations chez les médecins spécialistes passeront de 30 à 31,50 €.

Les syndicats de médecins libéraux réclamaient tous, au minimum, 30 euros voire 50 euros pour certains. Les médecins qui ne souhaitent pas être soumis au règlement arbitral peuvent le faire savoir par courrier à leur Cpm. Sans quoi, ils seront tacitement régis par ce dernier.

Les nouveaux tarifs des consultations médicales à venir :

- ▶ Une consultation chez un médecin généraliste (adultes et enfants de plus de 6 ans) passera de 25 euros à 26.50 euros.



- ▶ Une consultation chez un médecin généraliste (enfants de moins de 6 ans) passera de 30 euros à 31.50 euros.
- ▶ Une consultation chez un spécialiste de secteur I ou II passera de 30 euros à 31.50 euros.
- ▶ Une consultation de base chez un pédiatre passera de 37 euros à 38,50 euros pour les enfants de moins de 2 ans et de 32 euros à 33,50 euros pour les enfants de 2 à moins de 6 ans et pour un enfant de 6 à moins de 16 ans qui ne lui est pas adressé par le médecin traitant.
- ▶ Une consultation chez un psychiatre, un neuropsychiatre et un neurologue passera de 50.20 euros à 51.70 euros.
- ▶ Une consultation chez un cardiologue passera de 52,50 euros à 54 euros.
- ▶ Une consultation spécifique passera de 52.20 euros à 54 euros.

## Rapport de la Cour des comptes : les femmes perçoivent des pensions de retraite 28 % plus faibles que celle des hommes

(Accès à la publication de la cour des comptes : <https://www.ccomptes.fr/fr/documents/64490>)

Dans son rapport annuel publié mercredi 24 mai 2023, la Cour des comptes souligne les inégalités persistantes de pensions entre les hommes et les femmes. Ces dernières toucheraient 28 % de moins que le genre masculin, voire 40 % si on ne tient pas compte de la pension de réversion versée au conjoint survivant.

Quelles sont les raisons de ces inégalités de pension entre les hommes et les femmes ?

Quels dispositifs sont mis en place par le gouvernement pour lutter contre cette discrimination ?

L'écart de salaire, principale cause des inégalités de pension entre les hommes et les femmes

Si les femmes sont plus nombreuses que les hommes à percevoir des pensions de retraite, elles restent toutefois les grandes perdantes de ce système



en touchant un peu moins de la moitié de la masse totale des pensions s'élevant à 335 millions d'euros en 2020.

La suite de l'article sur Prévisima : <https://www.previsima.fr/actualite/rapport-de-la-cour-des-comptes-les-femmes-perçoivent-des-pensions-de-retraite-28-plus-faibles-que-celle-des-hommes.html>

## Fraude sociale : que contient le plan de lutte du gouvernement ?

(Source Prévisima)

Quelques semaines après la présentation de son plan de lutte contre la fraude fiscale, le gouvernement a dévoilé, le mardi 30 mai, un ensemble de mesures pour lutter contre la fraude sociale.

L'objectif ? Faire des économies et doubler les contrôles auprès des entreprises à horizon 2027.

Pour lutter efficacement et durablement contre ce type de fraude, diverses mesures seront déployées. Parmi elles :

- La création de 1 000 postes supplémentaires, d'ici la fin du quinquennat, pour mieux repérer les fraudeurs. Cela représentera une augmentation de 20 % des effectifs ;
  - Une fusion entre la carte d'identité et la carte Vitale pour répondre aux fraudes à l'usurpation. Le gouvernement semble avoir abandonné l'idée d'une carte Vitale biométrique, vraisemblablement trop coûteuse ;
  - Un renforcement des conditions de résidence en France pour bénéficier d'allocations sociales : à compter de 2024, il faudra désormais résider neuf mois en France pour toucher des aides sociales ;
  - Un programme national de contrôle des arrêts de travail : lancé par l'Assurance maladie dès septembre 2023, il doit permettre de mieux détecter les fausses déclarations d'accident du travail (AT) ;
  - Une pénalité supplémentaire pour les fraudeurs : les allocataires fraudeurs devront acquitter d'une pénalité supplémentaire de 10 % ;
- Des formulaires préremplis par la CAF pour réduire les erreurs de calcul et les déclarations frauduleuses : les formulaires de demandes de RSA et de prime d'activité seront préremplis à compter de 2025 ;
  - Conditionner le versement des prestations sociales à la détention d'un compte bancaire français ou européen : à compter du 1<sup>er</sup> juillet, plus aucune allocation sociale soumise à condition de résidence sur le territoire français ne pourra être versée sur un compte bancaire situé en dehors de l'Europe.



Pour rappel, selon le dernier rapport 2023 de la Cour des comptes sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale (LFSS), la fraude sociale serait comprise entre 6,4 Md€ et 8 Md€, dont près de la moitié serait liée à la branche maladie.

Source Prévisima : <https://www.previsima.fr/actualite/fraude-sociale-que-contient-le-plan-de-lutte-du-gouvernement.html>

# Optimum Gestion Financière : Les banques centrales arrivent-elles en bout de course ?

## Une croissance apathique

Les publications économiques du mois de mai ont mis en lumière le fléchissement de la croissance aux États-Unis et en Europe. La croissance américaine du 1<sup>er</sup> trimestre 2023 a été divisé par 2 par rapport au trimestre précédent à 1,3 % annualisé. Simultanément, le *Produit Intérieur Brut* (« PIB ») de la zone s'est contracté pour 2 trimestres consécutifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 (-0,1 %) et au 1<sup>er</sup> trimestre de cette année (-0,1 %) actant une « récession technique ». L'Allemagne a affiché la contraction la plus importante au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 à -0,3 % principalement expliqué par une baisse de la consommation des ménages et des dépenses publiques après le retrait des aides publiques liées à la crise énergétique. La consommation des ménages américains continue de progresser à un rythme confortable rendant le scénario d'un « atterrissage en douceur » de l'économie plus probable outre-Atlantique. La récession pourrait être évité mais la croissance devrait rester faible à court terme.

## ... mais une inflation qui reflue partout

Les indices de prix ont entamé une phase d'inflexion depuis quelques mois. En effet, en zone euro, après avoir progressé de 7,0 % en rythme annuel au mois d'avril, l'inflation s'établit à 6,1 % au mois de mai avec une baisse de 0,1 % sur le mois. Aux États-Unis, l'indice des prix à la consommation s'affiche en hausse de 4 % au mois de mai contre 4,9 % en avril, en dessous des attentes.

Le ralentissement de la hausse des prix à la consommation est fortement expliqué par la baisse de sa composante énergétique, mais est maintenant observable dans l'ensemble des composantes (biens et services). Par ailleurs, l'indice des prix à la production (précurseur des prix à la consommation) s'affiche lui aussi en baisse, laissant présager une poursuite de cette dynamique.

## La Fed marque une pause, la BCE s'en approche

Aux États-Unis, la *Réserve fédérale* (« Fed »), a lors de sa dernière réunion laissé ses taux directeurs inchangés dans une fourchette de 5-5,25 %. Ce statu quo marque une pause bienvenue pour les marchés financiers qui espèrent toujours le « pivot », contrairement aux membres de la Fed qui notent la résilience de l'économie et du marché du travail et envisagent 2 hausses supplémentaires d'ici la fin de l'année.

En zone euro, la *Banque Centrale Européenne* (« BCE ») a relevé ses taux directeurs de 0,25 %, portant son taux de dépôt à 3,5 % au plus depuis 2008. L'institution a relevé ses prévisions d'inflation et n'anticipe pas un retour de l'inflation en dessous de 2 % avant 2026, se laissant ainsi la place pour de futures hausses de taux.

La surprise est finalement venue du Canada. En effet, la *Banque du Canada* a relevé son taux directeur de 0,25 %, le portant à 4,25 % contre toute attente et après l'avoir maintenu inchangé lors des 2 dernières réunions. La *Banque du Canada* justifie son action par la persistance de l'inflation sous-jacente. Notons toutefois que le niveau des taux d'intérêt canadien est inférieur à son voisin américain, ce qui devrait moins heurter son économie.

Les banques centrales des pays développés semblent approcher du pic de leur resserrement monétaire, une potentielle bouffée d'air frais pour les investisseurs.

## Conséquences pour les marchés

Les marchés actions affichent un 1<sup>er</sup> semestre avec des performances positives sur l'ensemble des zones géographiques, rattrapant une partie du recul observé en 2022. Le marché américain est porté par la thématique de l'intelligence artificielle bénéficiant aux valeurs du secteur des technologies. En Europe, les bons résultats du secteur du luxe et la décreue des incertitudes liées à la guerre en Ukraine tirent le marché actions. Par ailleurs, l'accalmie sur les hausses de taux d'intérêt permet aux obligations d'afficher des performances positives. Pour le reste de l'année et après le resserrement massif des banques centrales, la probabilité d'une récession marquée ou d'un « accident » économique n'est pas négligeable. Par conséquent, nous recommandons nos stratégies actions défensives profitant des environnements économiques déprimés et les obligations de qualité à travers le fonds Optimum Obligations qui offrent maintenant un coussin de rendement attractif.

Performances 2023*	Fonds	Indice
Optimum Actions	12,2	12,0
Optimum Actions Internationales	10,9	12,1
Optimum Patrimoine	6,8	7,7
Optimum Obligations	0,9	1,1
Fonds Optimum Actions Canada (R)	4,1	4,7

\*Nettes de frais de gestion au 16 juin 2023

### OPTIMUM VIE S.A.

94, rue de Courcelles  
75008 Paris, France  
+ 33 1 44 15 81 81

optimumvie.fr  
optimumvie.fr/linkedin

